

LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT

Il a pour mission de soutenir les personnes déficientes visuelles dans leur vie personnelle comme dans leur vie en société.

Il les aide à prendre leur pleine place citoyenne par une approche à la fois individualisée et collective.

Il contribue aussi à rendre l'environnement accessible grâce à des actions d'information et via l'adaptation de sites, de documents et d'expositions.

Dans ce domaine, son expertise se développe particulièrement dans l'audiodescription et l'adaptation de manifestations à caractère artistique ou culturel.



L'ASSOCIATION EN BREF

Forte de son expérience et animée par sa volonté d'offrir des prestations et des infrastructures de la plus haute qualité, l'œuvre fédérale Les Amis des Aveugles et Malvoyants développe une offre intégrée de services thérapeutiques et d'accompagnement unique en Belgique. Tout enfant ou adulte confronté à un problème visuel aigu ou à la cécité y trouve réponse à ses besoins particuliers.

Cette offre intégrée de services se concrétise au travers de la complémentarité des divers départements : aide sociale, service d'accompagnement, centre de réadaptation, centres de formation pour chiens guides (Mons, Coxyde), entreprise de travail adapté et centre de transcription adaptée. L'offre est complétée par une résidence pour personnes âgées et un service résidentiel pour adultes.

Les Amis des Aveugles et Malvoyants améliorent aussi la qualité de vie des personnes déficientes visuelles par de nombreuses activités culturelles, sportives et de loisirs. Elle est très réputée pour l'adaptation de films en français et en néerlandais ainsi que pour l'accessibilité à la culture.



Œuvre fédérale

Les Amis des Aveugles et Malvoyants A. S. B. L.

Aide sociale et accompagnement • N° Agrément : SAC 043

Rue de la Barrière, 37 • B-7011 MONS (GHLIN)

TÉL. : +32 (0)65 40 31 70 • Fax : +32 (0)65 40 31 09

s.aide@amisdesaveugles.org • www.amisdesaveugles.org

DEPUIS
1885

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT

Spécifique pour
aveugles et malvoyants



Editeur responsable : Eric BALATE, rue de la Barrière, 37 - B 7011 Mons (Ghlin) - Réalisation : NEWCOM - +32 71 299 105

© Ronald Dersin



FAVORISER L'AUTONOMIE DES PERSONNES NON ET MALVOYANTES

Psychologues, assistants sociaux et ergothérapeutes assurent une approche transdisciplinaire des besoins des personnes déficientes visuelles, en les abordant sous un angle individuel ou communautaire.

Ils proposent diverses activités socioculturelles ainsi que des apprentissages et entraînements spécifiques liés à la vie quotidienne : déplacements, cuisine, entretien du linge, etc. Les activités sont organisées au domicile des personnes, à l'extérieur ou sur le site de Mons (Ghlin).

SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC AUX RÉALITÉS DE LA DÉFICIENCE VISUELLE

Le service d'accompagnement propose des séances de sensibilisation à l'attention de l'entourage familial et du tout public.

Il s'adresse également aux professionnels, organisant des actions de formation et d'information à l'attention de secteurs variés : médical, paramédical, administrations publiques, enseignement, etc.

De manière théorique et par des mises en situation, il présente la diversité des problèmes de perte de vision et leurs impacts fonctionnels au quotidien. L'accent est mis sur les attitudes à développer pour répondre adéquatement aux besoins des personnes.



AXES D'INTERVENTION

▮ SOCIAL

- Rencontres, écoute, accompagnement individuel et collaboration avec l'entourage.
- Soutien dans les tâches administratives, l'intégration scolaire et professionnelle.
- Orientation vers des organismes et services susceptibles de répondre aux besoins : services d'aide à l'intégration, AWIPH, etc.

▮ PSYCHOLOGIQUE

- Soutien psychologique.
- Échange de vécus, bonnes pratiques et ressentis (groupes de parole).
- Bilans et tests adaptés.
- Entraînement des grandes fonctions mentales : mémorisation, etc.

▮ THÉRAPEUTIQUE

- Adaptations concrètes de l'environnement et entraînement aux actes de la vie quotidienne.
- Recherche de matériel adapté : TV loupes, synthèses vocales, téléphones portables, etc.
- Initiation et entraînement à l'utilisation de matériels et d'aides techniques.
- Développement des capacités d'orientation et de la mobilité (dans les transports en commun, etc.) ; apprentissage de trajets particuliers avec canne.

▮ COMMUNAUTAIRE

- Sensibilisation, information et formation du grand public et des professionnels.
- Analyse et développement de l'accessibilité à des musées, à des séances cinématographiques, à la littérature, aux réserves naturelles, etc.
- Activités de groupe pour personnes déficientes visuelles.